

## “ FIM : le mauvais choix ”

L'affaire de la FIM ne fait que commencer. En effet, personne ne comprend vraiment comment les élus locaux de la Ville de METZ et de la CA2M, le même jour, se sont votés des félicitations sur la parfaite gestion et les perspectives de la FIM, tout en décidant de saborder la Société d'économie mixte dont ils sont les administrateurs, dans le but de confier la gestion de la Foire pour 30 ans à G-L Events.

### En progression partout

Lire le bilan d'activité 2005 de la FIM ressemble à un conte de fée : « il fait apparaître un résultat très satisfaisant et une rentabilisation en nette progression. L'endettement au 31 décembre 2005 se trouve extrêmement réduit et offrira de larges possibilités d'endettement pour le développement des équipements et des activités. » Ce rapport est signé par les élus de l'agglomération qui, le même jour, offrent sur un plateau les superbes installations de la FIM évaluées à 40 M€ et son portefeuille de manifestations élaboré en trente ans de travail à un nouveau venu, G-L Events. Le motif invoqué est que G-L Events est un grand professionnel, coté en bourse, dont le projet consiste à démolir une partie des bâtiments existants pour en reconstruire un plus petit et gérer des locaux plus ramassés avec à la clé 100 000 €/an pour la CA2M sans que celle-ci n'ait à garantir d'emprunt. Au total G-L Events propose d'investir 12 M d'€ en travaux divers.

La société d'économie mixte FIM de son côté n'est constituée que d'institutions messines, des chambres consulaires, des banques locales et des collectivités locales (Ville, Département, CA2M ...), bref l'ensemble des forces économiques et politiques de l'agglomération. Gestionnaire depuis trente ans, elle a proposé dans la continuité du travail accompli un nouveau bail de 30 ans, prévoyant d'investir progressivement 30 M d'€ dont 10 M d'€ en tranche optionnelle tout en dégageant 1 M d'autofinancement par an.

### Les raisons idéologiques d'un choix contestable

Qui peut prétendre présenter un compte prévisionnel sérieux à 30 ans ? C'est pourtant sur de tels calculs que la majorité des membres de la CA2M a suivi le rapporteur Grosdidier. La ville de Metz présente dans la FIM au côté des autres acteurs économiques, a baissé les bras et laissé faire. Ce silence assourdissant des élus gestionnaires depuis des années d'un équipement prestigieux est étonnant. Pas un mot en séance publique du Maire de Metz en particulier.

Plutôt que de continuer à gérer en partenariat public et privé dans l'intérêt général, comme cela est le cas actuellement, ils ont tout donné au privé. Ce choix est un choix idéologique à l'image du rapporteur Grosdidier qui n'a pas hésité à convoquer les candidats à la Mairie de Woippy oubliant qu'il était vice-président de l'agglomération.

Mais G-L Events se fout de Metz comme de son premier chapiteau, seul comptent les dividendes servis en Bourse aux actionnaires. Cela ressemble à l'affaire Numericable. La Foire de Metz, vieille de plus de 1000 ans, a des soucis à se faire pour son avenir.

En prétendant choisir le moindre risque financier avec G-L Events, les élus qui ont approuvé ce choix ont, en réalité, choisi le plus grand risque pour Metz. Mais il n'est pas impossible que cette affaire finisse au Tribunal Administratif tant elle paraît bizarre.



La FIM abandonnée pour rien à une société cotée en Bourse sans aucune justification sérieuse

Daniel Planchette  
PS.



Danielle Bori  
PCF



Dominique Gros  
Conseiller Général  
PS.



Marie Anne Isler Béguin  
Député Européen  
Verts.



Marielle Olesinski  
PS.



Pierre Bertinotti  
PS.



Pierre Tiercelin  
PS.



René Darbois  
Verts.



Véronique Roederer  
PS.



Violaine Pauly  
PS.

